

Université de Blida 2
Faculté des lettres et des Langues
Département de français



Mémoire pour l'obtention du diplôme de master
Option Sciences du Langage

Thème :

**L'enseignement de l'oral : Entre pratiques didactiques,
contextes linguistiques et réalité du terrain.**

Cas des apprenants de la 1^{ière} année du cycle secondaire en Algérie

Réalisé par :

Assia TIFFOURE

Membres du jury :

- | | | |
|-------------------------|---------------------------------|-------------|
| - Mme HABET DjAZIA | Université Ali Lounici-Blida2 | Présidente |
| - Mr BENDJEBBAR TARIK | Université Ali Lounici- Blida 2 | Examineur |
| - Mme MOUSSAOUI NASSIMA | Université Ali Lounici- Blida 2 | Rapporteure |

Blida, janvier 2019

Remerciements

Je tiens à remercier Allah le tout Puissant qui m'a donné la santé, le courage et la patience pour achever ce modeste travail.

Je tiens vivement à remercier ma famille et mes proches pour les encouragements et leur présence très motivante.

*Mes remerciements à ma promotrice *Mme MOUSSAOUI * pour son aide, sa disponibilité, sa compréhension, ses orientations et ses conseils si précieux.*

A tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	06
PARTIE THEORIQUE	08
CHAPITRE 1 La socio didactique	09
CHAPITRE 2 La sociolinguistique.....	13
CHAPITRE 3 Sur l’oral	19
PARTIE METHODOLOGIQUE.....	30
CHAPITRE 1 Justification des choix méthodologiques	33
CHAPITRE 2 Collecte des données	37
CHAPITRE 3 Analyse des données	41
CONSCLUSION GENERALE.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	54
TABLE DES MATIERES.....	57

Liste des tableaux

Tableau 1 : objectifs du guide de l'entretien avec les parents d'élèves.....	38
Tableau 2 : justification des critères de la grille d'observation de classe.....	40
Tableau 3 : tableau d'analyse des questions de l'entretien.....	41
Tableau 4 : Code de transcription des entretiens.....	42
Tableau 5 : tableau d'analyse de la grille d'observation des classes.....	49

INTRODUCTION GENERALE

L'Algérie est un pays plurilingue du fait de la coexistence de plusieurs langues et idiomes. Le locuteur algérien se voit, en conséquence, confronté à deux voire plusieurs langues dans les différentes situations de communication. La diversité linguistique marche de pair avec l'Histoire de l'Algérie car l'Algérie a connu plusieurs invasions et autres colonisations qui ont marqué aussi bien l'Histoire du pays que son paysage linguistique.

Cette diversité linguistique amène les interlocuteurs à faire des choix et à opter pour des stratégies qui leur permettent de mener des conversations, de les faire aboutir, ces choix sont tributaires des contraintes inhérentes à la situation de communication. Ce caractère plurilingue de la société algérienne exerce donc une influence sur les compétences langagières des locuteurs.

Dans ce mémoire, nous nous intéressons à un locuteur précis : l'apprenant et son comportement langagier en classe et en dehors de celle-ci. L'apprenant ne rentre pas seul en classe, il est imprégné par le milieu socio-familial dans lequel il évolue.

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère se doit donc de prendre en considération l'influence exercée par le milieu extrascolaire sur la construction des compétences langagières des apprenants. L'objectif de l'enseignement/apprentissage des compétences orales est d'amener l'apprenant à comprendre et produire un discours oral dans des situations de communication variées.

Toutefois, nous constatons que les apprenants ne sont pas tous égaux face à cet apprentissage, certains s'en sortent, ils arrivent à communiquer oralement, ils arrivent à comprendre des discours oraux quant à d'autres, ils peinent à s'exprimer et à comprendre. Une question s'est imposée à nous : avec quelles (et combien) de langues communiquent-ils dans leur milieu familial ?

Ce questionnement nous a amenée à poser le problème suivant :

- Quel est l'impact du contexte socio-familial sur les compétences orales des apprenants ?

Pour essayer d'apporter quelques éléments de réponse à notre problématique, nous émettons l'hypothèse suivante :

- Le milieu socio-familial exercerait une influence sur l'acquisition des compétences orales des apprenants.

Notre travail est composé de deux parties : la première est consacrée au cadre théorique dans lequel nous aborderons les concepts liés à notre thématique tels que : la situation sociolinguistique de l'Algérie, le plurilinguisme, l'alternance codique, l'insécurité linguistique, d'une part. Et, d'autre part, nous nous attarderons sur les compétences de production et d'expression à l'oral. Pour ce faire, nous nous baserons sur les travaux de différents chercheurs tels que Khaoula Taleb El Ibrahimi (1995), Philippe Blanchet et Thierry Bulot (2000), Marielle Rispail (2010).

La deuxième partie sera consacrée à la méthodologie, dans cette partie nous justifierons nos choix et collecterons nos données en vue de les analyser et de les interpréter.

Afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse émise au départ, nous allons opter pour une approche qualitative qui va nous permettre d'analyser les données descriptives. Pour ce faire, nous effectuerons des observations de classes afin de vérifier le comportement à l'oral des apprenants. Nous aurons, également, des entretiens semi-directifs avec les parents en vue de mieux connaître le milieu familial dans lequel évoluent les apprenants observés.

Après avoir analysé et interprété nos données, nous conclurons notre travail en mettant en exergue les résultats auxquels nous sommes parvenue. Nous ne manquerons pas de proposer une bibliographie qui apportera plus d'éclairage à notre réflexion.

PARTIE THEORIQUE

Chapitre 1

La socio didactique

Dans le premier chapitre de notre recherche, nous allons définir le concept de socio didactique. Nous en expliquerons les principes transversaux, principes qui relèvent aussi bien de la sociolinguistique que de la didactique.

1. Qu'est-ce que la sociodidactique ?

La socio didactique est un mot qui se compose de deux parties : « *socio* » (la dimension sociale d'une étude) et « *didactique* » (*c'est l'étude scientifique des méthodes et des pratiques de l'enseignement en général, ou de l'enseignement d'une discipline ou d'une matière en particulier*).

Dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères et du français langue étrangère (FLE), la socio didactique est l'étude qui s'intéresse à la didactique ou l'enseignement /apprentissage du FLE sans négliger la dimension sociale ou sociolinguistique de cette étude. Autrement dit c'est l'association de l'apprentissage d'un sujet à sa biographie langagière ,son passé et vécu culturel et à la politique linguistique du pays de naissance sans oublier de prendre en compte le parcours qui fait de nous l'individu monolingue, bilingue ou plurilingue que nous sommes ,de quel milieu sociolinguistique sommes-nous issus , pourquoi et comment avons-nous appris les langues, comme l'a précisé Marielle RISPAIL dans le 4ème numéro de la revue Didacstyle : « *la version didactique était marquée avant tout par une préoccupation sociolinguistique* ». (p.7) .

Pour améliorer les résultats des apprenants, il est nécessaire d'appliquer le croisement entre la didactique et la sociolinguistique, puisque l'étude didactique à elle seule ne suffit pas pour bonifier ces résultats. Par ailleurs, l'étude sociolinguistique ne peut répondre aux problématiques qui ont une relation avec l'enseignement / apprentissage du FLE, ainsi que l'a précisé RISPAIL, dans le 4ème numéro de la revue Didacstyle :

« La didactique nous montrait de plus en plus son incapacité à progresser les élèves si elle se contentait de repenser les savoirs à transmettre et la façon de le faire ; et la sociolinguistique prenait de plus en plus, outre d'autres domaines qui la définissent, le terrain scolaire et ses discours comme objet d'étude. C'est ainsi qu'on a nourri l'intersection de ces deux courants de problématique, de contenus, allant de l'analyse et la description des contextes où baignent des situations d'apprentissage ou d'enseignement jusqu'aux propositions de ce que peut faire, dans la classe, un maître qui essaie de en compte ce contexte. », (2010, p.07).

Et comme le principe de la socio didactique est de ne pas séparer l'élève de l'enfant, Zahir MEKSEM affirme qu'il faut : *« rester dans la droite ligne du principe de la socio didactique qui insiste de l'importance de ne pas couper l'élève de l'enfant, (...) sur l'intérêt de ne pas renforcer la rupture entre la famille et l'école », (2010p.13).*

D'après ce chercheur, la socio didactique a pour objet d'étude l'analyse des relations et des rapports qu'entretient l'apprenant avec les milieux dans lesquels il évolue. Il est enfant dans le milieu familial, extra scolaire et apprenant dans le milieu scolaire.

Il est important de ne pas séparer l'apprenant de ses deux milieux : le milieu familial et le milieu socioculturel car cette relation va enrichir ses compétences, ses comportements en classe, ses représentations et elle va l'aider à développer ses acquis antérieurs en construisant d'autres connaissances.

2. Les principes transversaux de la socio didactique

Philippe BLANCHET et Marielle RISPAIL (2011) expliquent que la socio didactique est une didactique de terrain dont l'action ne se limite pas à la classe mais s'étend aux situations sociales.

Comme toute approche scientifique, la socio didactique implique des principes, Marielle RISPAIL et Philippe BLANCHET proposent des principes qui relèvent de la sociolinguistique et de la didactique :

2.1 Le terrain :

Le terrain est le champ dans lequel le chercheur en socio didactique fait ses observations, pour cette raison l'approche socio didactique est considérée comme « *une didactique de terrain* » (BLANCHET et RISPAIL). (2011.pp, 65-69).

A partir de ce terrain, le chercheur observe les représentations sociales et individuelles, les pratiques langagières du l'apprenant (locuteur) et les différentes situations formelles (école) et informelles (la famille et la société) où l'apprenant est en contact avec les langues premières, ce contact est déterminant pour les apprentissages futurs.

Les terrains dans leur diversité et leur variété permettent au chercheur d'observer les pratiques langagières des individus dans les contextes sociaux, culturels, communicationnels et autres. Selon Philippe BLANCHET :

« L'hypothèse fondamentale est que la signification des discours (dans leurs contenus et leurs formes) est analysable de façon éclairante quand on la situe dans leurs contextes de production, de circulation, de réception, dans leurs contextes d'échanges, d'action et d'interprétation. »(2000, p.03)

BLANCHET et BULOT (2000) précisent que l'exploitation du terrain est une méthode qui explique et clarifie le mieux l'objet d'étude en vue de permettre une analyse pertinente qui tienne compte des objectifs de la recherche et des contraintes de ce même terrain.

Les méthodes adoptées par un chercheur pour effectuer la recherche sur le terrain dans une approche socio didactique sont diverses, selon BLANCHET il existe deux types de méthodes :

2.1.1 La méthode hypothético-déductive

Le chercheur commence par émettre une hypothèse sous forme de réponse à sa problématique de départ, avant d'investir le terrain pour chercher les données qui l'aideront à confirmer ou infirmer cette hypothèse

Si l'hypothèse est confirmée, elle devient une règle à portée générale. Cette règle peut, dès lors être appliquée, des recherches peuvent se baser sur cette hypothèse pour renforcer des données scientifiques, mais dans le cas où elle est infirmée (l'hypothèse) cela ne veut pas dire

que le travail du chercheur est invalide, bien au contraire, le fait de ne pas confirmer une hypothèse permet d'ouvrir d'autres pistes pour d'autres recherches.

2.1.2 La méthode empirico-inductive

C'est une méthode explicative et empirique qui consiste à rassembler un ensemble d'informations spécifiques pour formuler une conclusion générale.

Dans cette méthode de recherche le chercheur procède au recueil d'un ensemble d'informations et de données qu'il va adapter à d'autres faits semblables.

Nous venons d'interroger un concept clé de notre étude : la socio didactique. Nous l'avons définie et nous avons présenté les principes transversaux qui la caractérisent. Dans le chapitre suivant, nous allons définir un autre concept aussi important que le premier, un concept qui inscrit les manifestations linguistiques dans un contexte, dans un milieu, au sein d'un groupe social, ce concept analyse et décrit les rapports étroits qui unissent la langue à la société : la sociolinguistique.

Chapitre 2

La sociolinguistique

Dans le deuxième chapitre, nous définirons la sociolinguistique, nous décrirons la situation sociolinguistique de l'Algérie. Nous définirons, ensuite, quelques concepts qui sont en relation avec notre thème, tels que : le plurilinguisme, l'alternance codique et l'insécurité linguistique.

1. Qu'est-ce que la sociolinguistique ?

C'est la science de la linguistique qui s'intéresse principalement à l'interaction entre l'homme et la société : « *La sociolinguistique prend on compte tous les phénomènes liés à l'homme parlons au sein d'une société* » H.BOYER (1996), une science qui étudie la langue, le locuteur et les usages du langage dans la société.

L'objet d'étude de la sociolinguistique est l'analyse de l'appartenance sociale, des pratiques langagières et la diversité des locuteurs, tel que le déclare K.Taleb Al Ibrahimi :

«La notion de pratiques langagières marque une évolution dans la description linguistique et sociolinguistique car il ne s'agit plus uniquement d'analyser les règles internes au système linguistique qui organise la compétence d'un locuteur idéal (...) mais de s'intéresser à la diversité des locuteurs, à la diversité de leur conduites. »(1995,20).

2. Le paysage linguistique en Algérie :

La situation sociolinguistique en Algérie se caractérise par la présence de plusieurs langues et idiomes comme le constate S.ABDELHAMID : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* ». (2002, p 35).

Selon Taleb Ibrahimi, le contexte linguistique algérien connaît une diversité linguistique, elle dit dans ce sens, « *notre paysage linguistique est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières.* » (2004, P.1)

Selon Abdenour Arezki, la situation sociolinguistique de l'Algérie est partagée en quatre sphères : l'arabe standard, l'arabe dialectal, la langue berbère et la langue française.

2.1 L'arabe standard

La langue arabe standard, appelée aussi arabe moderne ou arabe classique, c'est la langue dite du Coran, elle représente la religion, c'est la référence à l'identité et à la culture arabo-musulmane.

Selon Taleb Al Ibrahim, la langue arabe standard est une langue commune entre les pays arabes, elle est considérée comme une : « *véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones.* » (2006, pp.207-208)

Elle est la première langue enseignée dans le système éducatif algérien, la langue de la littérature et de toutes les institutions de l'état.

2.2 L'arabe dialectal

L'arabe dialectal, appelée aussi « l'arabe algérien ou darija », est la première langue parlée dans la famille et la société algérienne. « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne* », (2004).

Selon Grandguillaume l'arabe dialectal est une langue orale, elle connaît des variations d'une ville à une autre, ces variations sont

« ... sont uniquement orales et sont diversifiées autrefois selon les tribus et les villes, aujourd'hui selon les entités régionales et nationales », (2004, p.15).

2.3 La langue berbère

Parmi les sphères de la situation sociolinguistique de l'Algérie, il y a « le Tamazight » autrement appelé « le berbère » et ses variations : Le Chaoui, le Mozabite, le Tasahlit et le kabyle.

La langue berbère avec ses variantes se répartit comme suit :

- Le parler Chaoui dans les Aurès,
- le parler Mozabite dans la vallée du Mzab (wilaya de Ghardaïa),
- le Tasahlit dans les wilayas de Sétif et Jijel,
- le Kabyle dans la région de Tizi-Ouzou et Bejaïa et de Bouira .

La langue berbère est une langue parlée (dans les différentes communes du pays) et écrite en tifinagh. Elle est considérée comme langue officielle en Algérie depuis 2016. Elle représente aussi une langue maternelle de 30 à 40 % de la population algérienne (les berbérophones).

2.4 La langue française :

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial, selon Grandguillaume, la langue française est un héritage de 132 ans de colonisation, elle a été introduite par la colonisation.

C'est la première langue étrangère dans le pays, elle occupe une place primordiale dans la société algérienne. Elle est utilisée et maîtrisée par les algériens d'une région à une autre et d'une famille à une autre.

La langue française est enseignée dès le primaire comme langue étrangère dans tout le pays. Ainsi, elle reste la langue d'enseignement dans la plupart des filières scientifiques et techniques.

En effet, le français joue un rôle important dans la gestion des domaines administratif et économique, il est présent dans la presse algérienne, dans les journaux, la radio et la télévision.

3. Le plurilinguisme (multilinguisme)

Le terrain sociolinguistique algérien est un terrain plurilingue vu la présence ou la coexistence de plusieurs langues (l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère et le français), comme le confirme Khaoula Taleb-Ibrahimi (2004 :41) :

« Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie et caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières- du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leur besoins expressifs ».

De ce fait, on peut définir le plurilinguisme comme un concept qui signifie la capacité de l'individu à utiliser couramment plusieurs langues, c'est la coexistence de plusieurs variétés linguistiques dans une même communauté comme le précise Jean Paul Colin le

plurilinguisme caractérise « l'état d'un individu ou d'une communauté qui utilise couramment plusieurs langues selon le type de communication ou la situation qui en résulte. »(2004, p.29).

Le dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde définit le plurilinguisme comme suit : « On appelle plurilinguisme la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication » (2003, p.195).

4. L'alternance codique (code switching)

Selon A.Y. Kara (2004 :33) :

« La situation linguistique de l'Algérie peut être qualifiée de plurilingue dans la mesure où plusieurs langues de statut différents cohabitent. Nous avons d'une part ce que le discours officiel a tendance à nommer, la langue nationale (l'arabe classique) et les langues étrangères (le français principalement), d'autre part, les langues maternelles : le berbère (le kabyle, le chaoui...) et l'arabe dialectal. Au sein de ces langues, de nombreuses variations linguistiques prédominent, elles sont généralement tributaires de la région, de normes sociales et culturelles. En effet, d'une région d'Algérie à une autre, d'un individu à un autre, le parler Kabyle ainsi que le parler arabe dialectal ne sont pas les mêmes. Ils varient selon les usages et les situations de l'énonciation ».

Comme la société algérienne est une société plurilingue ; elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues : l'arabe dialectal, l'arabe standard, le français et le berbère, cette coexistence entraîne l'apparition de l'alternance codique.

Selon le dictionnaire de didactique de français l'alternance codique se définit comme suit :

« le changement par un locuteur bilingue de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé-phrased ou d'un échange ou entre deux situations de communication, il s'agit d'un ensemble de phénomène et de comportement complexe et systématique».(2003, p : 17).

L'alternance codique appelée aussi code switching est donc une pratique langagière utilisée par des locuteurs bilingues entre eux, elle caractérise des pratiques langagières de locuteurs qui utilisent plusieurs langues dans une même conversation.

Dans notre cas, l'alternance codique est un échange de langues par lequel l'apprenant a recours à la langue maternelle, très souvent à l'arabe dialectal et/ou au berbère lors de la prise de la parole.

C'est un indice de non maîtrise de la langue ou d'une incompétence de l'apprenant à s'exprimer dans une seule langue.

Ce phénomène pourrait être dû à une insécurité linguistique dans la langue cible (L2) ou à la pluralité linguistique du contexte sociolinguistique algérien.

L'insécurité linguistique donne naissance, d'une manière inconsciente, à ce mélange codique. En ce sens, dans une situation d'apprentissage du FLE, l'apprenant fait appel à sa langue maternelle pour transmettre son message d'une manière compréhensible.

L'alternance codique peut être présente sous trois types différents, nous allons les présenter et les définir.

A. L'alternance intra-phrastique

Selon la définition de M. Moreau, l'alternance intra-phrastique est remarquée dans un énoncé *«lorsque des structures syntaxiques appartiennent à deux langues qui coexistent à l'intérieur d'une même phrase.»*(1997 :32).

Autrement dit, au sein d'une même phrase, le locuteur utilise d'une manière alternative deux langues différentes : il utilise un mot ou bien une expression d'une langue, et dit le reste de la phrase dans une autre langue. Cela forme une seule structure hétérogène du point de vue du nombre de langues utilisées, mais elle véhicule un sens correct et cohérent.

B. L'alternance inter-phrastique

L'alternance inter-phrastique est un phénomène qui se manifeste entre les phrases et entre les parties plus longues du discours et non pas au sein de la même phrase, M. Moreau explicite ce phénomène en disant :

« l'alternance inter-phrastique, dite aussi phrastique, est une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs. »(1997 : 33).

C. L'alternance extra-phrastique

On parle d'alternance extra-phrastique quand un locuteur bilingue, au moment où il est en train de s'exprimer en français, est obligé de recourir à sa propre langue ou à une autre langue, quand il s'agit de dire un proverbe, un verset coranique ou une expression qui relève du champ social ou culturel de la langue alternée et qui n'existe pas dans la langue utilisée par ce locuteur, comme M. Moreau confirme : « *C'est lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes* » (1997 :33)

5. L'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique est un concept qui signifie le malaise et la peur rencontrés par les élèves quand ils parlent ou quand ils écrivent en langue française.

Les premiers travaux de la sociolinguistique qui parlent de l'insécurité sont ceux de William Labov dans son ouvrage intitulé : « *La sociolinguistique* » en 1976.

L'insécurité linguistique est un concept qui a été adopté et traité par différents linguistes comme : Calvet et Moreau (1998) et William Labov (1976). Cette insécurité est due à plusieurs raisons telles que : la peur de se tromper, l'incapacité à s'exprimer comme un locuteur natif, le manque de confiance en soi, le manque d'assurance et la peur d'être jugé.

Cette notion touche une classe sociale, dans les travaux de Labov : la bourgeoisie, dont les locuteurs éprouvent des difficultés à s'exprimer et ce faisant, sentent que leurs pratiques langagières sont incorrectes par rapport à la norme légitime.

Chapitre 3

Sur l'oral

Pour bien mener notre travail de recherche qui consiste à voir si le milieu socio-familial exerce une influence sur les compétences orales de l'apprenant, nous consacrons ce dernier chapitre à la définition de l'oral, à l'expression et la compréhension orale. Nous allons aussi définir les interactions verbales et la prise de la parole.

1. Définition de l'oral :

Le dictionnaire Le petit Larousse illustré, définit l'oral comme suit : « *« fait vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit). Témoignage oral. Tradition orale qui appartient à la langue parlée »*. (1995, p : 720)

Un autre dictionnaire tel que Le Robert Dictionnaire d'aujourd'hui définit l'oral comme : « *l'opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal* ». (2006, p : 1792).

Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique définit l'oral comme un message « *transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche* ». (1995 p : 1346).

En didactiques des langues, l'oral est défini comme :

« *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques.* » (Charraudeau .P, D. Mangonneau 2002, p.120).

Pour Trendel, l'oral est :

« *l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects.* » E.Trendel (2008).

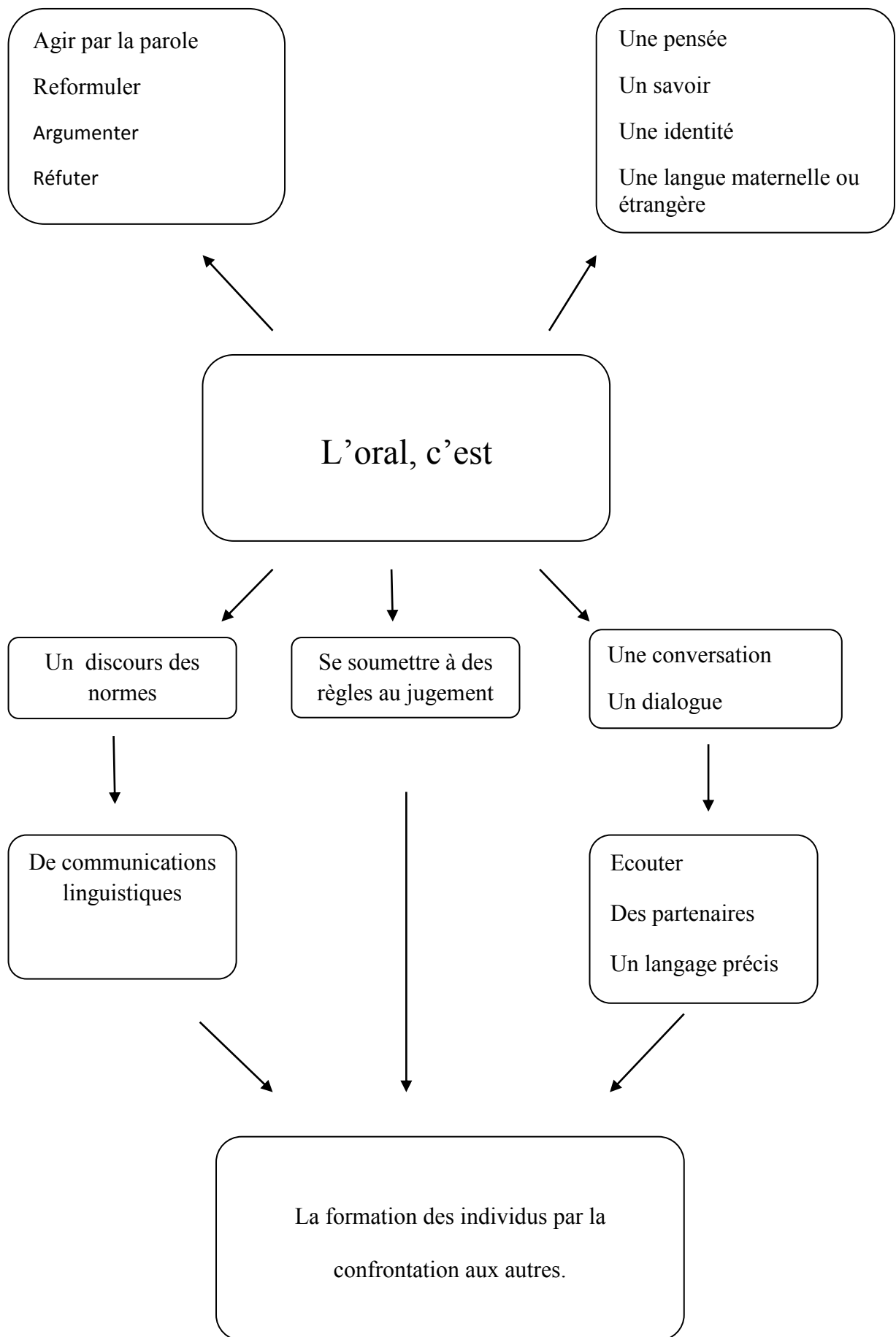
Nous pouvons définir l'oral comme ce qui est dit, prononcé parla voix, ce qui est verbal et ce qui exprimé ou transmis par la bouche. C'est un moyen de communication.

Il est important de parler de la place qu'occupe l'oral dans le développement des compétences langagières des apprenants. Certes, il est considéré comme un objet d'enseignement de tous les échanges et de toutes les interactions verbales qui se déroulent en classe. L'oral se caractérise par la spontanéité, c'est-à-dire la possibilité d'avoir une réponse directe, n'ayant pas fait l'objet d'une réflexion approfondie.

A l'oral, l'individu peut avoir une communication en situation qui exige la présence du locuteur ou de plusieurs locuteurs les échanges se font en face à face.

Ainsi, dans les situations de communication orale (directe) les gens peuvent utiliser plusieurs registres, un vocabulaire imprécis, ils peuvent également avoir recours au gestuel, au non verbal et au suprasegmental.

Pour résumer toutes ces définitions, nous reproduisons un schéma récapitulatif qui englobe toutes les notions de l'oral en l'occurrence celle de Jean Marc colletta (2001 :38) :



Après avoir proposé quelques définitions et les caractéristiques de l'oral, il convient d'interroger les deux compétences inhérentes à l'oral /expression et à l'oral/réception.

2. L'expression orale

2.1 Définition

La compétence en expression orale relève de la capacité à s'exprimer oralement dans les différentes situations de communication, c'est une manifestation d'idées, d'opinions et de sentiments exprimés grâce au langage.

L'expression orale est une compétence que l'apprenant doit acquérir pour s'exprimer et échanger dans les diverses situations de communication : en classe et en dehors de la classe. Dans une situation de communication orale, l'individu joue le rôle du locuteur et de l'auditeur, il parle et il reçoit des informations ou des messages au même temps, comme il est confirmé dans Le Cadre Européen commun de Référence pour les langues :

« L'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération. ». (2005, p.60)

En expression orale, le discours est interactif, naturel et spontané, c'est pour cette raison, l'apprenant ou le locuteur doit enchaîner ses idées de façon logique et il doit utiliser une langue correcte et compréhensible.

2.2 Les processus en expression orale

La production orale en langue étrangère se doit de respecter trois étapes principales :

- a) **la conceptualisation** des messages et des idées à transmettre. Cette étape se base sur des expériences et des concepts construits et acquis en langue première.
- b) **la formulation linguistique** des messages et des idées que l'on vient de conceptualiser.
- c) **la réalisation articulatoire** : l'apprenant met en action les organes de l'appareil phonatoire pour produire linguistiquement ce qu'il veut dire en formes sonores.

3. La compréhension orale

3.1 Définition

La compréhension orale est une compétence qui réfère à la capacité de l'individu ou de l'apprenant à comprendre des énoncés oraux ou des documents sonores ; elle est indispensable dans l'acquisition d'une langue. En ce sens, la compréhension de l'oral :

« vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot ; il est question au contraire de former les apprenants à devenir plus sur eux plus autonome progressivement » (Ducrot-Sylla, Jean-Michel, 2005).

L'objectif de la compréhension orale est de former progressivement l'apprenant à devenir plus confiant et plus autonome ; la diversité et la richesse des documents sonores lui permettront d'être en contact avec situations de communication quasi authentiques et diversifiées.

3.2 Processus de la compréhension orale

La compréhension orale est une compétence qui signifie la capacité de l'apprenant à comprendre des énoncés sous forme de documents sonores. Selon le dictionnaire de didactique du français, la compréhension est *« l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension de l'écrit) »*. (2003 p : 49)

Pour comprendre un document sonore et, ce faisant, construire et développer des compétences en compréhension de l'oral, l'apprenant doit effectuer plusieurs écoutes :

1/ Première écoute :

Lors de la première écoute d'un énoncé sonore, il est important d'expliquer aux apprenants ce qu'ils ont à faire et de les outiller avec un ensemble de mots essentiels avant d'écouter. Les apprenants doivent être actifs durant cette écoute pour comprendre la situation de communication et le thème abordé. On leur demande de prendre des notes et de formuler des hypothèses.

2/ Deuxième écoute :

Lors de la deuxième écoute, on leur demande de bonifier les informations ou les idées récoltées durant la première écoute et de vérifier leurs hypothèses puis les partager avec le reste de la classe (camarades de classe).

3/ Troisième écoute :

La troisième écoute est suivie par des explicitations et des explications de l'enseignant, elle permettra aux apprenants de bien comprendre le document sonore et ainsi de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises lors de la deuxième écoute.

4. L'interaction verbale

4.1 Définition :

Claire Kramsch insiste sur l'intérêt à s'attarder sur les relations, les échanges entre l'enseignant et les apprenants car –selon elle- l'authenticité de la classe réside dans cette dimension interactionnelle qui fonde les rapports enseignants/apprenants, elle dit dans ce sens : « *L'authenticité de la classe de langue provient de son double rôle d'observatoire et de laboratoire au cours d'un processus de communication entre enseignant et apprenants* ». (1996, p : 36).

4.2 Les composantes de l'interaction verbale :

L'interaction verbale est caractérisée par la multiplicité des unités qui la composent, ces unités sont appelées « rangs » par les linguistes et ils sont au nombre de six. Ces unités sont : *l'interaction, le module, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage*.

a- L'interaction :

Goffman (cité par Robert Vion), dit à propos de l'interaction :

« *Par interaction; on entend toute interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres de l'ensemble donné se trouve en présence continue les uns avec les autres ; le terme "rencontre" pouvant aussi convenir.* », il la qualifie de rencontre car selon lui, pour qu'il y ait interaction, il faut qu'il y ait rencontre entre deux locuteurs.

b- Le module :

Le deuxième rang de l'interaction verbale est appelé le module. La conversation, la dispute, la discussion sont des modules. Les modules, selon leur nature et l'intention de communication dont ils sont porteurs, donnent une caractéristique particulière à l'interaction verbale.

c- La séquence :

Le troisième rang de l'interaction verbale est la séquence. Cette unité est composée de trois échanges :

- échange ayant pour fonction l'ouverture,
- échange ayant pour fonction la transaction, c'est la principale fonction,
- échange ayant pour fonction la clôture de la séquence.

d- L'échange :

La fonction primordiale de l'interaction verbale est l'échange, cet échange va engager deux interlocuteurs dans la conversation. C'est l'unité dialogale qui compose l'interaction. Selon Moeschler, l'échange est :

« la plus petite unité dialogique composant l'interaction. Les constituants de l'échange sont les interventions qui entretiennent entre elles des relations illocutoires. ».

e- L'intervention :

La plus grande unité de l'échange est l'intervention. Elle pourrait constituer la réponse à une question ou à une demande. L'intervention peut être « initiative » quand elle est du ressort, et du libre arbitre du locuteur ; elle est « réactive » quand le locuteur est invité et/ou obligé de répondre.

f- L'acte de langage :

L'acte de langage est le dernier rang de l'interaction verbale. Il désigne différents types d'actes de langage : locutoire, illocutoire et perlocutoire

5. La prise de parole :

5.1 Définition :

La parole, dans le dictionnaire Larousse, est :

« La faculté de parler propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parole. »
(2001 :56).

Autrement dit, chaque être humain a le droit de prendre la parole, de donner son point de vue, de transmettre des informations et de prouver son existence en échangeant avec autrui.

Selon Kerbrat Orecchioni :

« Les paroles sont aussi des actions : dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voir sur le monde environnant, Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action » année page

La parole est une action qui diffère d'une personne à une autre, une action qui se caractérise par l'individualité.

La prise de parole est une rencontre face à un interlocuteur, c'est échanger, dialoguer et interagir dans une situation de communication. C'est un échange mutuel entre les individus, qui nécessite le respect des tours de parole.

5.2 La prise de parole en classe du FLE

La prise de parole en classe de français langue étrangère est une action nécessaire pour l'apprenant et même pour l'enseignant. Elle est considérée comme un moyen par lequel l'enseignant transmet les informations et les savoirs à ses élèves, explique, étaye et interroge. Comme le souligne Michel Tozzi, professeur des universités à Montpellier III :

« Notre fonction de professeur n'a de sens que par rapport à l'élève. La parole de l'élève est comme un baromètre : plus les élèves demandent la parole, plus le cours est intéressant ».
année page

Dans une situation d'enseignement/apprentissage, plus on parle et on s'interroge, plus le cours est intéressant et la compréhension est parfaite. L'enseignant ne doit pas oublier que

l'apprenant doit prendre la parole en vue d'agir et d'interagir, d'échanger en classe car on apprend une langue en l'utilisant.

Il est vrai que c'est à l'enseignant de transmettre le savoir, mais l'apprenant est appelé aussi à participer à son apprentissage par des interventions et des prises de paroles. Dans une classe de FLE l'apprenant doit prendre la parole plus que l'enseignant, car c'est en pratiquant la langue qu'on arrive à l'apprendre. Comme le confirme D. Bucheton: *« c'est l'augmentation du volume de l'activité langagière lui-même qui est le moteur du développement langagière et culturel et pas le discours sur la langue. » 1996 page*

Cependant, Y. Charmeux (1996 :19), affirme que *« pouvoir prendre la parole n'est pas un don, c'est le résultat d'un apprentissage. »*. Donc pour prendre la parole, l'apprenant doit mobiliser des stratégies cognitives, métacognitives et socio affectives, il doit également faire des choix et opter pour des procédures en vue de décider du « quand dire, comment et pourquoi le dire.

L'apprenant donc, sera obligé d'affronter un public qui peut être attentif comme il peut être indifférent et qui ne s'intéresse pas à ce qu'il dit. Cette prise de parole exige l'échange, l'interaction, la négociation tout en respectant les tours de parole. L'objectif principal de l'enseignant est d'habituer l'apprenant à prendre la parole devant les autres et à communiquer aisément.

5.3 Les enjeux de la prise de parole

Prendre la parole, devant ses camarades et son professeur n'est pas facile pour un apprenant. Ce dernier doit avoir d'abord des connaissances ou des informations sur le sujet proposé, comme il doit prendre la parole en classe tout en respectant le sujet, c'est-à-dire, ne pas aller au-delà du sujet proposé par son enseignant, il est nécessaire aussi de parler de la façon la plus précise possible pour être écouté et compris par son enseignant et ses camarades.

Pour J. Setli [enligne] :

« La difficulté de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques, l'élève se trouve contraint en présence d'autres élèves, cette relation lui empêche parfois de mieux s'exprimer même en langue maternelle et par conséquent, il se trouve dépourvu de toute imagination et d'initiative; Par contre il se sent à l'aise et se comporte différemment lorsqu'il est seul ou avec un ami intime [...], Chaque élève a

un degré de timidité naturel, une habitude à parler chez lui ou dans les lieux qu'il fréquente, une aptitude à l'oral [...], Pour l'apprenant, prendre la parole, c'est s'exposer aux évaluations, prendre le risque d'être jugé, d'être contre dit, de rencontrer un désaccord. Cela lui prive de la confiance en soi, d'avoir peur de commettre des erreurs ou de dire des bêtises et d'être ridiculisé par les autres élèves ou par l'enseignant [...]

En effet, en prenant la parole devant un public, l'apprenant se trouve dans une situation gênante, donc cela peut l'empêcher de dire ce qu'il veut de manière claire. C'est pour cela que l'enseignant doit instaurer un climat de confiance en classe, il doit apprendre à ses apprenants à écouter les autres, et à ne parler que lorsque leur camarade a épuisé son temps de parole.

Conclusion partielle

Cette partie théorique nous a permis de définir et d'expliquer les différents concepts clés en rapport avec notre thématique en nous basant sur les résultats de différents chercheurs et différents ouvrages, dictionnaires, articles et revues. Ceci nous a permis de mieux connaître notre thème et de mieux le maîtriser.

La partie suivante est consacrée à la méthodologie, tout d'abord nous commencerons par la présentation et la justification des choix méthodologiques ensuite par la collecte et l'analyse des données.

PARTIE METHODOLOGIQUE

Introduction partielle

Pour bien mener notre travail de recherche qui consiste à voir l'impact du contexte socio-familial sur les compétences orales des apprenants, nous avons effectué une enquête au cours de laquelle nous avons collecté et analysé des données.

Pour rappel, le problème que nous posons est le suivant :

Le contexte socio-familial et compétences orales des lycéens : quel impact ?

Afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse selon laquelle le contexte socio-familial exercerait une influence sur les compétences orales des apprenants, nous avons opté pour :

- des observations de classes afin de vérifier les comportements verbaux des apprenants.
- des entretiens semi-directifs auprès des parents d'élèves en vue d'avoir des informations sur le milieu familial et social dans lequel évoluent les apprenants.

Chapitre 1 :

Justification des choix méthodologiques

1. Choix du public

Notre public est constitué d'apprenants inscrits en première année du cycle secondaire en Algérie. Nous avons choisi la première année du cycle secondaire dans la mesure où les apprenants, après avoir bénéficié d'un apprentissage au cycle primaire et au cycle secondaire, sont capables de comprendre et produire des messages oraux.

Notre échantillon se compose de trois apprenants, l'un d'eux possède un niveau lui permettant de comprendre et de s'exprimer en langue française. Le deuxième apprenant présente des difficultés dans les deux aptitudes. En sciences du langage, et dans une approche qualitative, le chercheur peut se contenter de 2 ou trois sujets enquêtés.

1.1 Présentation des apprenants

Apprenant /1

Il s'appelle Mehdi, il a 14 ans, il habite au centre-ville de Blida, il est l'ainé d'une famille de 4 membres (sa petite sœur et ses parents). C'est un élève qualifié d'excellent par son enseignante, il a toujours de bonnes notes en français (17,18/20), il s'exprime librement et aisément à l'oral et à l'écrit.

Apprenant / 2

Il s'appelle Mohamed, il a 15 ans, il habite aussi au centre-ville de Blida, il est le cadet d'une famille de 5 membres (ses parents et ses deux sœurs), c'est un garçon intelligent mais qui néglige ses études (d'après sa maman), il présente des difficultés à l'oral, ses notes ne dépassent pas les 9-10/20.

Apprenant / 3

Il s'appelle Hichem, il a 15 ans, il habite aussi au centre-ville de Blida, il est le petit d'une famille de 7 membres (ses parents, son frère et ses trois sœurs), il présente des difficultés en langue française, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, ses notes n'excèdent pas les 5/20.

2. Choix du terrain :

Le terrain de recherche est un milieu de collecte des données, qui nous permet de répondre à notre question de recherche.

De ce fait, nous avons choisi comme établissement pour effectuer notre enquête le Lycée « Hani Rabah ». C'est un établissement situé dans la ville Blida, il assure la scolarisation de plus de 1100 élèves, il contient plus de vingt classes, un petit stade ainsi qu'une bibliothèque dont le fonds documentaire est considérable.

3. Choix de l'approche et des outils d'investigation

Nous inscrivant dans une perspective socio didactique, nous ne pouvions qu'opter pour une approche qualitative et des entretiens semi-directifs et l'observation de classe.

3.1 L'approche qualitative :

L'approche qualitative est une approche qui analyse les données descriptives, elle recueille les données verbales et des paroles écrites. Elle nous permet d'observer les comportements des individus et d'étudier leur point de vue sur un sujet particulier.

« C'est une approche qui ne vise pas à inférer des caractéristiques à une population mais cherche plutôt à décrire et à expliquer le plus précisément possible et en détail les phénomènes à l'étude. L'approche qualitative s'applique dans les recherches qui portent sur des phénomènes qu'on peut difficilement traduire par des données numériques. » M.Thouin (2014 p : 133)

Nous avons opté pour une approche qualitative car nous devons comprendre une réalité, cette dernière ne peut être interrogée que par les entretiens et l'observation de classes.

3.2 L'entretien :

L'entretien est une conversation orale, entre un enquêteur et une ou plusieurs personnes pour avoir des informations nécessaires sur un sujet déterminé.

Selon A. Blanche et A. Gottman (2015 :7) : *« L'entretien comme technique d'enquête, est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations. »*. Dans une enquête par entretien, le discours entre les deux participants est spontané, l'enquêté se sent à l'aise et il peut s'exprimer librement, l'entretien a pour fonction de recueillir des données qui permettront de vérifier les hypothèses proposées.

Il existe trois types d'entretien : directif, semi-directif et libre.

Nous avons choisi de faire un entretien semi-directif parce que l'enquêté peut s'exprimer plus ou moins librement sur le thème proposé, il se sent à l'aise, il parle ouvertement dans les mots qu'il souhaite puisque les questions sont relativement ouvertes.

L'entretien semi-directif nous permet de mieux récolter des informations, il permet de recueillir les réponses de nos enquêtés de manière plus spontanée. Ce type d'entretien permet aussi d'avoir des exemples et des explications.

L'entretien avec les parents d'élèves nous permet d'avoir des informations sur l'impact de contexte familial sur l'acquisition de l'oral/l'expression.

3.3 L'observation de classe :

L'observation est un outil d'investigation qui se déroule dans le milieu naturel où l'enquêteur observe l'individu (l'apprenant) de façon directe et en pleine action pour recueillir les informations qui lui paraissent pertinentes. Elle permet d'appréhender une réalité vécue. Nous avons optée pour une observation directe qui se définit :

« comme une observation menée sans recours à des instruments interposés entre le chercheur et son objet, elle suppose tout un travail d'enregistrement assuré avant tous par l'œil, par l'oreille. Il s'agit donc d'une forme d'observation avec recours au chercheur comme instruments d'observation, qu'il faut distinguer du chercheur, analyseurs, exploitants, interprétants, les données qui ont été recueillies avec cette instrument » Anne Marie Arboriot et Pierre Fournier,(2005 :61).

Pour cela nous avons choisi de faire une observation de classe car elle nous permet une meilleure immersion dans le terrain (la classe), terrain dans lequel se manifestent les comportements des élèves, leur niveau de compétences et leur degré d'implication dans le cours.

Nous avons confectionné une grille d'observation afin de vérifier les comportements des élèves dans leurs classes, elle est constituée des critères suivants :

- la motivation.
- la timidité.

- la langue à laquelle il répond.
- la prise de la parole.
- les interpellations et les réponses aux sollicitations de l'enseignant.

Après avoir présenté et justifié nos choix méthodologiques, autrement dit : le choix du terrain, du public, de l'approche et des outils méthodologiques, nous allons procéder, dans le prochain chapitre, à la collecte des données.

Chapitre 2

Collecte des données

2. Données recueillies à partir des entretiens

2.1 Les entretiens avec les parents d'élève :

Nous avons eu des entretiens avec les trois parents d'élèves (trois mamans), les questions ont été classées comme suit :

a. Les questions d'identification :

Elles concernent la profession de la maman et son conjoint, l'âge de l'apprenant et sa moyenne en langue française.

b. L'apprenant dans son milieu familial :

Les questions portent sur la ou les langue (s) parlée (s) à la maison, son niveau en langue française et ses lectures.

c. L'apprenant face aux média :

Concernant les chaînes que l'apprenant regarde à la maison, les programmes et les dessins animés qu'il suit et les chansons qu'il écoute.

La question	Son objectif
La profession des parents	La profession des parents définit leur niveau d'instruction ; nous pensons que le niveau d'instruction des parents joue un rôle dans le développement des compétences orales des apprenants, ceci dans le cas où les parents pratiquent la langue française avec leurs enfants.
La moyenne de l'apprenant en langue françaises	Pour connaître la compétence en langue française de l'apprenant.
Langue (s) parlée (s) à la maison	Connaître la (ou les) langues parlée(s) dans le milieu familial. Voir si le français est pratiqué à la maison. Cette pratique exerce une influence sur le niveau et les compétences orales (en français) des apprenants. Ces langues nous renseignent sur le bain linguistique dans lequel baigne l'apprenant.
Les chansons qu'il écoute	Les chansons écoutées nous informent sur les langues avec lesquelles il est en contact. Un contact qui pourrait inciter l'apprenant à mobiliser des compétences en compréhension de l'oral en vue de comprendre ces chansons.
Les programmes qu'il suit (Emissions, films, dessins animés ou autres)	Pour savoir quels programmes et quelles chaînes sont suivis par l'apprenant et surtout dans quelles langues. Pour savoir si les programmes (en français) favorisent le contact avec les langues de diffusion des programmes.
Le rôle du contexte socio-familial sur l'acquisition de l'expression orale	Pour confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ ; hypothèse selon laquelle le contexte socio-familial joue un rôle déterminant dans l'acquisition d'une langue.

Tableau n°01 : récapitulatif des objectifs des questions de l'entretien avec les parents

2. Données recueillies à partir des observations de classe :

Après avoir eu des entretiens avec les parents d'élèves, nous avons effectué une observation de classe. Notre choix a porté sur trois apprenants, les compétences à l'oral du premier correspondent au profil donc à ce qui est attendu d'un apprenant de 1^{ière} AS, elles lui permettent de communiquer avec ses pairs et son enseignant. Quant au second, il présente des difficultés aussi bien en compréhension qu'en expression orales et le troisième apprenant il présente aussi des difficultés en langue française, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Nous avons élaboré une grille sous forme de critères pour observer les compétences et les prestations à l'oral des trois apprenants.

Cette grille porte sur les points suivants :

- les interactions de l'apprenant avec son enseignante,
- la motivation et la participation,
- les réponses aux sollicitations de l'enseignante,
- la maîtrise du français en compréhension et en expression,
- l'affect, la timidité et la confiance en soi.

Il est utile de remarquer que les différentes entrées de cette grille convoquent des concepts interrogés dans notre cadre conceptuel.

Ces points observés et les propos des parents nous permettront de confirmer ou d'infirmier notre hypothèse de départ.

Les critères de la grille	Les justifications
L'apprenant interpelle l'enseignant	Pour voir si l'apprenant a un niveau qui lui permet de prendre la parole en vue d'interpeller l'enseignante, de la solliciter, de demander des explications.
Il répond aux sollicitations de l'enseignant	Pour savoir si l'apprenant manifeste de l'intérêt quant aux objets d'apprentissage, s'il réagit aux questions de l'enseignante, s'il est dans l'interaction.
Il répond en français	Pour voir s'il a une compétence linguistique qui lui permet de réagir en français, s'il utilise le français pour répondre. Voir dans quelle langue il réagit.
Il réagit aux interactions de son enseignant et ses camarades	Pour savoir s'il est attentif, s'il est à l'écoute en vue d'interagir, s'il adopte une stratégie socio-affective qui lui permet d'aller vers ses pairs et son enseignante.
L'apprenant participe en classe (à un débat)	Pour savoir s'il a un bon niveau d'expression et de compréhension orale, niveau qui lui permet d'interagir en français.
Il fait preuve de timidité au moment de la prise de la parole	Pour voir si cette timidité renvoie à un manque de niveau, à la non maîtrise de la langue ou bien à d'autres facteurs psychologiques et affectifs.

Tableau n°2 : Justification des critères de la grille d'observation de classe

Après avoir présenté, sous forme de grille, les critères retenus en vue d'analyser aussi bien les entretiens que les données recueillies lors de l'observation, nous allons dans le chapitre suivant, analyser ces données et de vérifier notre hypothèse.

Tableau méthodologique

Thème : L'enseignement de l'oral au lycée : entre pratiques didactiques, contextes linguistiques et réalité du terrain (cas des élèves de 1 ^{ière} année secondaire).				
Problématique : Le contexte socio-familial et les compétences orales des lycéens : quel impact.				
Hypothèse : Le milieu socio-familial exercerait une influence sur les compétences orales des apprenants.				
Public	Les lieux d'enquête	Les outils d'investigation	Les moyens du recueil des données	La méthode d'analyse
Les apprenants	Lycée	Observations de classes	Des grilles d'observation + Prise de notes	Qualitative
Les parents d'élèves	/	Entretien semi-directifs	Un guide d'entretien (Prise de notes)	

Chapitre 3

Analyse des données recueillies

3. Analyse des items proposés dans l'entretien

Question	Réponses de parents		
	P1	P2	P3
Quel métier exercez-vous ? ainsi de votre conjoint ?	La mère : une enseignante de physique. Le père : un technicien supérieur en informatique. (TS en informatique)	La mère : une femme au foyer (aucun diplôme)Le père : un employé de banque. (Licencier en banque et assurance)	La mère : une femme au foyer (aucun diplôme) Le père : un entrepreneur (aucun diplôme aussi)
Quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?	Arabe dialectal et le français. L'arabe dialectal dans le quartier et le français avec quelques voisins.	Arabe dialectal.	Arabe dialectal
Quelles sont les programmes suivis par vos enfants ?	Les séries en français. Les dessins animés. Les films d'action. Les chaines françaises. National géographie en français.	Les dessins animés en arabe. Les chaines algériennes. (les chaines qui émettent en arabe uniquement)	Des films anglais traduits en arabe. Les dessins animés en arabe.

Q : La question du chercheur.

R : La réponse de l'enquêté (la maman)

E : L'enquêteur (le chercheur).

M : la maman.

Tableau n° 04Code des intervenants dans l'entretien

❖ Niveau d'instruction des parents :

Quel métier exercez-vous ? ainsi de votre conjoint ?	La mère : une enseignante de physique. Le père : un technicien supérieur en informatique. (TS en informatique)	La mère : une femme au foyer (aucun diplôme) Le père : un employé de banque. (Licencier en banque et assurance)	La mère : une femme au foyer (aucun diplôme) Le père : un entrepreneur (aucun diplôme aussi)
--	---	--	--

A travers les réponses des trois parents, nous voyons que le niveau instructif des parents est différent.

- Les parents de Mehdi (P1) ont un niveau d’instruction assez élevé, ils sont diplômés sa maman est une enseignante de physique et son père est un technicien supérieur en informatique ; leur niveau en langue française est appréciable.
- Concernant, Mohamed (P2), seul son père est diplômé, sa maman ne l’est pas, est une femme au foyer mais nous avons, toutefois constaté qu’elle parle aisément en français et son père est un licencié en banque et assurance.
- Par contre, les parents de Hichem (P3) n’ont pas de diplôme, son père est un entrepreneur et sa maman est une femme au foyer.

A travers ses réponses, nous constatons que le niveau instructif des parents ou l’un d’eux est assez élevé et surtout leur niveau en langue française pourrait jouer un rôle appréciable et pourrait exercer une influence positive sur les études de leurs enfants et surtout leurs compétences orales en français.

Par contre, quand les parents ne sont pas instruits et quand ils ne maîtrisent pas le français, leurs enfants rencontrent des difficultés en langue française. dans la mesure où le bain linguistique en français leur fait défaut.

❖ Langue utilisée à la maison et dans le quartier :

Quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?	Arabe dialectal et le français. L’arabe dialectal dans le quartier et le français avec quelques voisins.	Arabe dialectal.	Arabe dialectal
--	---	------------------	-----------------

L'Algérie est un pays plurilingue qui se caractérise par la présence de plusieurs langues : l'arabe dialectal, l'arabe littéraire, le français et le kabyle. Cette pluralité est présentes dans les familles algériennes avec une diversification d'une famille à une autre, c'est pour cela, nous constatons que la langue maternelle des apprenants et la (s) langue (s) utilisée (s) à la maison diffèrent d'une famille à une autre.

➤ pour Mehdi :

- sa langue maternelle (L1) est l'arabe algérien,
- la langue utilisée à la maison est l'arabe dialectal et le français,
- l'arabe dialectal dans le quartier,
- le français avec quelques voisins.
-

➤ pour Mohamed :

- sa langue maternelle (L1) est l'arabe algérien,
- la langue utilisée à la maison est l'arabe dialectal uniquement,
- dans son quartier, toujours l'arabe algérien.

➤ pour Hichem :

- sa langue maternelle (L1) est l'arabe algérien,
- la langue utilisée à la maison est l'arabe dialectal uniquement,
- dans son quartier, l'arabe algérien aussi.

Nous constatons que l'arabe algérien (l'arabe dialectal) est présent dans les trois familles, cette langue représente la langue maternelle pour des trois apprenants. Concernant, la langue française, nous constatons qu'elle est absente dans les deux familles où les élève (Mohamed et Hichem) sont en difficultés en langue française, par contre, elle est présente dans la première famille, celle de Mehdi, qu'est est un bon élève, le français est parlé est parlé à la maison et avec quelques voisin.

Nous constatons ainsi que l'utilisation du français dans le milieu familial exerce une influence et joue un rôle primordial dans les compétences des apprenants et sur leurs résultats.

❖ Pour les médias suivis :

Quelles sont les programmes suivis par vos enfants ?	Les séries en français. Les dessins animés. Les films d'action. Les chaines françaises. National géographie en français.	Les dessins animés en arabe. Les chaines algériennes. (les chaines qui émettent en arabe uniquement)	Des films anglais traduits en arabe. Les dessins animés en arabe.
---	--	--	--

A travers les réponses des parents, nous remarquons que :

- Mehdi suit des programmes en français et il regarde les chaines françaises (National géographie en français), ce contact avec le français, grâce aux chaines françaises, permet à Mehdi de comprendre et d'émettre des messages oraux. La langue écoutée à la maison exerce une influence positive sur ses compétences orales.
- Par contre, Mohamed suit les chaines algériennes et les chaines arabes ceci pourrait exercer un rôle sur le niveau en français de l'apprenant.
- Pour Hichem, il suit mbc2, les chaines algériennes et aussi des dessins animés en arabe. Le seul milieu avec lequel il est en contact avec la langue française est la classe, en dehors de celle-ci, la seule langue avec laquelle il est en contact est la daridja. Ceci pourrait expliquer les difficultés qu'il a à comprendre et à émettre des messages en français.

Nous constatons que l'élève qui suit les chaînes et les programmes en français a un niveau appréciable et satisfaisant en français, cela lui permet de développer et d'améliorer ses compétences d'expression et de compréhension orales.

Contrairement à ceux qui suivent les chaînes arabes et les programmes qui émettent en arabes seulement, leur niveau en langue française est faible et ils rencontrent plusieurs difficultés en expression et en compréhension orales.

L'analyse de notre corpus permet de voir que le niveau en langue française des parents jouerait un rôle assez appréciable et exercerait une influence positive sur les compétences orales des apprenants dont les parents ont un niveau appréciable. En effet, pour le premier apprenant, les réponses recueillies nous renseignent sur le statut social de ses parents, ces derniers qui sont diplômés tous les deux, ont donc un niveau scolaire appréciable. Ce niveau scolaire permet à ceux-ci de communiquer dans une langue différente que celle de la langue native, ce qui a pour résultat de donner à leur enfant l'aptitude de pouvoir d'abord utiliser une seconde langue pour communiquer, ensuite de pouvoir suivre des programmes sur les médias (la télévision) à la maison dans une autre langue que l'arabe.

Cela permet donc à cet apprenant d'enrichir ces connaissances dans cette langue par l'assimilation continue de nouveaux mots, de nouvelles locutions que permet ce média et ensuite par l'utilisation de cette langue sur le plan oral.

Pour le second apprenant dont les parents ont des profils différents étant donné que le père est diplômé et la mère n'a aucun diplôme, mais qui toutefois utilise la langue française pour communiquer (à l'oral) ; ceci nous permet de constater que cet apprenant a tendance à n'utiliser dans son milieu familial que l'arabe dialectal et ne recourt à l'usage de la langue française dans ses échanges avec ses parents, ses voisins ou ses connaissances dans son quartier. Cette absence d'utilisation de la langue française est également présente dans le suivi des médias, c'est-à-dire la télévision à la maison, vu que tous les programmes suivis sont ceux qui sont diffusés dans la langue source, à savoir la langue arabe. Cet état de fait conduit cet apprenant donc à ne pas bénéficier de l'apport de nouvelles connaissances sur le plan linguistique qu'offre le suivi d'émissions en langue française quel que soit leurs genres (films, documentaires ou dessins animés). Comparativement au premier apprenant, la langue arabe

ici est le seul moyen de communication, ce qui fait que sur le plan lexical, cet apprenant ne baigne pas d'un milieu qui lui permet d'acquérir de nouvelles informations dans une autre langue du fait qu'il n'y a aucune sollicitation de la part de ses parents pour des échanges dans une langue que probablement eux aussi n'utilisent pas.

En dernier lieu, les compétences orales du troisième apprenant sont étroitement liées au statut social de ses parents, le père étant entrepreneur et la mère femme au foyer, celui-ci n'utilise donc pas la langue française pour communiquer avec ses parents au plan familial. La même réponse est donnée pour répondre à la question relative aux échanges avec les voisins ou les personnes du quartier, qui communiquent exclusivement en arabe dialectal. Cela suppose que l'absence d'abord d'échanges dans la langue française au plan familial ne contribue pas à pouvoir utiliser cette langue dans un autre milieu immédiat, les voisins ou dans le quartier, en l'occurrence. Cet apprenant déclare suivre les émissions diffusées en langue arabe ainsi que celles qui sont transmises en langue anglaise et sous titrées en langue arabe.

La synthèse de ces données permet d'apprécier le fait que le niveau social des parents et par-delà de leur niveau scolaire, joue un rôle primordial dans l'utilisation du français en milieu familial et que cela a un impact certain sur l'acquisition et l'utilisation des connaissances dans cette langue dans le milieu scolaire et en terme d'assimilation d'informations à l'école. Les parents qui utilisent le français à la maison dans leurs échanges communicationnels favorisent un apprentissage adéquat de cette langue pour leurs enfants et contribuent également à élargir à leurs enfants le champ offert par les médias en termes de choix des programmes télévisuels diffusés dans cette seconde langue pour eux.

2. Analyse de la grille d'observation :

Les aspects observés	Les apprenants		
	E1:Mehdi	E2 : Mohamed	E3 : Hichem
Sa motivation	Oui, il est très motivé et intéressé tout au long de la séance. Il est attentif à tout ce que l'enseignante dit.	Non, il n'est pas motivé, il manifeste un désintérêt qui l'éloigne de l'ambiance et de la conduite du cours.	Non, il n'est pas motivé.
Sa langue	Oui, il répond uniquement en français.	Oui, il répond en français mais il commet des erreurs.	Non, il répond en arabe.
La participation et la prise de la parole	Oui, il participe, il donne son avis. Lors de la prise de la parole il s'exprime librement et aisément.	Rarement, il s'exprime très rarement en français, il recourt à sa langue maternelle (l'arabe dialectal).	C'est vraiment rare, et il répond en arabe.

Après avoir analysé les résultats des entretiens, nous allons analyser les observations de classe que nous avons effectuées pour voir si le contexte socio-familial exerce une influence sur les compétences orales des apprenants.

❖ la motivation :

Nous avons remarqué que l'élève Mehdi est intéressé, il est attentif à ce qu'il apprend, il est très actif dans le cours, il est concentré et à l'écoute des explications de l'enseignante. Il interagit et interpelle son enseignante, il participe à des débats, il est très motivé. Mohamed paraît démotivé, il ne fait aucun effort en classe et il semble désintéressé. Par contre Hichem, n'est pas motivé et il est désintéressé, cette démotivation et ce désintérêt pourraient s'expliquer par le fait qu'il présente des difficultés considérables en français et qu'il décroche de l'apprentissage.

❖ Utilisation du français :

Nous avons remarqué que Mehdi répond uniquement en français, il le fait librement et aisément, il interagit avec son enseignante en parlant en français. Quant à Mohamed, il répond rarement en français et, quand il le fait, il se trompe souvent. Concernant Hichem, il répond en arabe quand l'enseignante lui demande de parler.

❖ La participation et la prise de la parole :

Nous avons remarqué que Mehdi participe en classe, il répond aux sollicitations de son enseignante et il donne son point de vue lors de la prise de la parole. Par contre, Mohamed, il participe rarement. Il s'exprime en français (en commettant des erreurs) mais il recourt également à la L1. Quant à Hichem, il ne participe pas, rarement où il participe en utilisant des mots en arabe.

A travers les résultats obtenus lors de notre enquête, nous confirmons que le milieu socio-familial joue un rôle très important dans l'apprentissage. Ce milieu permet à l'enfant (l'apprenant) d'avoir un bon niveau d'expression orale et de compréhension orale. Un niveau qui lui permet d'agir et de réagir en français, de répondre aux sollicitations de son enseignante, de l'interpeller en vue de construire des connaissances et de développer ses compétences à l'oral. Les outils d'investigation utilisés lors de notre enquête nous ont permis de confirmer notre hypothèse de départ selon laquelle le contexte socio-familial exerce une influence sur l'acquisition et le développement des compétences orales de l'apprenant.

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche a porté sur l'impact du milieu socio-familial sur l'acquisition des compétences orales chez les apprenants de la 1^{ière} année du cycle secondaire en Algérie.

Nous avons constaté, qu'en classe de langue, beaucoup d'apprenants rencontrent des difficultés à l'oral expression et réception. Ces difficultés, inhérentes à l'enseignement/apprentissage de l'oral, ont souvent été mises en relation avec le milieu familial ainsi que le milieu social dans lequel l'apprenant a évolué et continue d'évoluer avant d'être scolarisé et pendant sa scolarisation.

Cette situation nous a amenée à poser le problème suivant :

Quel est l'impact du contexte socio-familial sur les compétences orales des lycéens ?

Dans la première partie de notre recherche, nous avons défini les concepts et les notions clés relatifs à notre travail. Nous avons consacré le premier chapitre à la socio didactique dans la mesure où nous nous sommes inscrites dans le champ conceptuel de la socio didactique pour effectuer notre recherche. Nous l'avons définie et nous avons abordé ses différents principes. Nous avons également défini la sociolinguistique. Puisque nous nous sommes intéressée au milieu familial de l'apprenant, un aperçu sur le paysage linguistique en Algérie nous a paru nécessaire voire incontournable. Nous avons, de ce fait, interrogé ses caractéristiques, les langues coexistantes et le plurilinguisme qui caractérise la société algérienne. Nous n'avons pas manqué également de convoquer quelques concepts tels l'alternance codique et l'insécurité linguistique. Nous avons conclu cette partie théorique en consacrant le troisième chapitre à l'expression et la compréhension orales ainsi qu'à leur processus, à l'interaction verbale et à la prise de la parole.

Dans la deuxième partie, afin de vérifier notre hypothèse émise, nous avons utilisé deux outils d'investigation : une observation de classe et un entretien.

A travers les observations de classes, nous avons observé les comportements des élèves et leur niveau de compétences à l'oral.

Les entretiens semi-directifs élaborés auprès des parents de ces élèves, nous ont permis de récolter des informations sur le milieu familial et social des apprenants.

Ensuite, nous avons présenté des grilles d'observations et d'analyse que nous avons adoptées pour analyser et d'interpréter les données obtenues.

A la fin de cette partie pratique, nous sommes arrivées à confirmer notre hypothèse selon laquelle le milieu socio-familial exerce une influence sur l'acquisition et le développement des compétences orales. Nous confirmons que la famille, plus précisément, les parents et leurs niveaux instructifs jouent un rôle primordial sur les compétences orales des apprenants.

Parmi les difficultés que nous avons rencontrées :

- ✓ Lors de notre enquête nous avons rencontrée des difficultés dans les enregistrements des entretiens.
- ✓ On devait travailler avec une autre famille avec l'apprenant mais la maman a refusé de se prêter à l'entretien.

A la fin de ce modeste travail, nous suggérons qu'une connaissance du milieu socio-familial est incontournable, car un apprenant est un apprenant en classe mais en dehors de celle-ci, il demeure un enfant qui baigne dans une voire deux (pour certains locuteurs) langues.

Nous suggérons également que soient prises en considération « *les biographies langagières* » des apprenants dans l'apprentissage d'une langue étrangère, nous pourrions proposer des activités de traduction (telles que proposées en 2011 par l'ancien ministre de l'éducation nationale), ce recours à la traduction graduelle : des mots, des phrases etc...) permettront d'une part, de sécuriser l'apprenant, et, d'autre part, de lui montrer que les systèmes linguistiques ne sont pas identiques en vue de l'amener à comparer et s'exprimer d'abord à propos de la langue ensuite dans la langue elle-même (langue cible en l'occurrence le français). Nous suggérons une formation des enseignants à la prise en charge de la dimension culturelle et sociale dans les apprentissages et notamment à la prise en charge des biographies langagières des apprenants. Il serait, par ailleurs, intéressant d'élargir la population ciblée par l'enquête en vue de varier les milieux.

Références bibliographiques

Ouvrages

- BOYER, H. (1996), *Éléments de la sociolinguistique : Langue, communication et société*, Dunod (2^e édition).
- BLANCHET, Ph et BULOT, Th, (2000), *Méthodologies de recherche en sociolinguistique et socio didactique du plurilinguisme*, Presse universitaire, Rennes, pp, 28-40.
- CALVET, J.L, (1993), *La sociolinguistique, Que sais-je ?* P.U.F, Paris.
- DUCROT-SYLLA, J, M, (2005), *L'enseignement de la compréhension orale : objectifs, support et démarche*.
- KRAMSCH, C. (1996), *Interaction et discours en classe de langue*. Didier : Hatier, p.36. - KERBRAT-ORRECHIONI, (1990), *les interactions verbales* (tome1), Armand Colin Editeur, Paris.
- MOESCHLER, J. (1985), *Argumentation et Conversation: Éléments pour une analyse pragmatique*.
- RISPAIL, M et BLANCHET, PH. (2011), *Principes transversaux pour une socio didactique dite de « terrain »*, in *Guide de la recherche en didactique des langues et des cultures*, édition des archives contemporaines (EAC), Paris, pp. 65-69.
- TALEB IBRAHIMI, Kh. (1995), *Les algériens et leur (s) langue (s) : Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, El Hikma, p.05, Alger.
- TALEB IBRAHIMI, Kh. (2006), *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* *L'Année du Maghreb*, Alger.
- VION, R. (1992) *La communication verbale*, Hachette, p.145, Paris

Articles

- AREZKI, A, « La sociolinguistique », In, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif Algérien*, Bejaia.
- GRANGUILLAUME, L (2004), *Revue d'aménagement linguistique, aménagement linguistique au Maghreb*, office Québécois de la langue français, N°107, hiver2004.

-MEKSEM, Z, « La poésie à l'école et comment l'approche sociodidactique ouvre cette piste », in, *Didacstyle n°4 : La sociodidactique au service de la complexité algérienne... et de quelques autres !*

-RISPAIL, M, *didacstyle n°4*, (2010), *La sociodidactique au service de la complexité algérienne... et de quelques autres !*, *Didacstyle n°4* - Université Saad Dahleb- Blida

-TRENDEL, E. (2008). *Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale*

Mémoires et thèses

- ABDELHAMID.S (2002), *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français*, université de Batna, thèse de doctorat, 2002, p. 35.

-BENBEGRA, K, (2015), « *L'impact de milieu extrascolaire dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral en classe de FLE* », Mémoire de master, Université de Biskra, 2014-2015.

Dictionnaires

- CUQ, J.P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, 2003, p.17.

- CHARRAUDEAU.P, D. MANGONNEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil, 2000, p. 120.

- *Dictionnaire Le petit Larousse Illustré*, 1995, p.720.

- DUBOIS, J et al, (1994), *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p. 184.

- *Hachette encyclopédique*, 1995, p.1346.

- ROBERT, J.P, (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, p.120.

- Le petit Robert (2006), *Dictionnaire D'Aujourd'hui* (, p. 1792).

Sitographie :

- GRANGUILLAUME. G, Langues et Représentations Identitaires En Algérie, http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html (page consulté le 16/05/2018).
- SELTI, J, « Raisons paralysant la parole en classe du fle », [msg envoyés : 4] le 10- 09-11 à 10 :38, [En ligne]. URL : <http://www.marocagreg.com/forum/sujet-raisonsparalysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.html>, consulté le 01/10/2018.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	02
Sommaire.....	03
Liste des tableaux méthodologiques.....	05
Introduction	07
Partie théorique	09
Chapitre1 : La socio didactique.....	10
1. Qu'est- ce que la socio didactique.....	10
2. Les principes transversaux de la socio didactique.....	11
2.1. Le terrain	12
2.1.1. La méthode hypothético-déductive.	12
2.1.2 La méthode empirico-inductive.....	13
Chapitre 2 : La sociolinguistique.....	14
1. Qu'est- ce que la sociolinguistique.....	14
2. Le paysage sociolinguistique de l'Algérie.....	14
2.1. L'arabe standard.....	14
2.2. L'arabe dialectal.....	14
2.3. La langue berbère	15
2.4. La langue française	15
3. Le plurilinguisme.....	16
4. L'alternance codique.....	16
5. L'insécurité linguistique.....	19

Chapitre 3 : Sur l'oral.....	19
1. Définition de l'oral.....	19
2. L'expression orale.....	22
2.1. Définition	22
2.2. Les processus.....	23
3. La compréhension orale.....	23
1. Définition	23
2. Les processus.....	23
4. L'interaction verbale.....	24
4.1. Définition.....	24
4.2. Les composantes de l'interaction verbale.....	25
5. La prise de parole.....	26
5.2 La prise de parole en classe du FLE.....	26
5.3 Les enjeux de la prise de parole.....	27
Conclusion partielle	29
Partie méthodologique.....	30
Introduction partielle.....	31
Chapitre 1 : Justification des choix méthodologiques.....	33
1. Choix du public.....	33
2. Choix du terrain.....	34
3. Choix des outils d'investigation	34
3.1 L'approche qualitative.....	34
3.2 L'entretien.....	34

3.3 L'observation de classe.....	35
Chapitre 2 : Collecte des données.....	37
1. Données recueillies à partir des entretiens	37
2. Données recueillies à partir des observations de classe.....	39
Chapitre3 : Analyse des données.....	41
1. Analyse des items proposés dans l'entretien	41
2. Analyse de la grille d'observation.....	49
Conclusion générale.....	51
Bibliographie	54
Table des matières.....	57
Annexes	61
Résumé.....	74

Annexes

La question	Son objectif
La profession des parents	
La moyenne de l'apprenant en langue françaises	
La langue parlée à la maison	
Les chansons qu'il écoute	
Les programmes qu'il suit (Emissions, films, dessins animés ou autres)	
Le rôle du contexte socio-familial sur l'acquisition de l'expression orale	

Tableau n° 01: récapitulatif des objectifs des questions de l'entretien avec les parents

Les critères de la grille	Les justifications
L'apprenant interpelle l'enseignant	
Il répond aux sollicitations de l'enseignant	
Il répond en français	
Il réagit aux interactions de son enseignant et ses camarades	
L'apprenant participe en classe (à un débat)	
Il fait preuve de timidité au moment de la prise de la parole	

Tableau n° 02 : Justification des critères de la grille d'observation de classe

Question	Réponses de parents		
	P1	P2	P3
Quel métier exercez-vous ? ainsi de votre conjoint ?			
Quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?			
Quelles sont les programmes suivis par vos enfants ?			

Tableau 03 : tableau d'analyse des questions d'entretien.

Les aspects observés	Les apprenants		
	E1:Mehdi	E2 : Mohamed	E3 : Hichem
Sa motivation			
Sa langue			
La participation et la prise de la parole			

Tableau 04 : tableaud'analyse de la grille d'observation des classes

Entretien avec la maman d'élève n°1**Elève ne présentant pas de difficultés en langue****(Selon son enseignante et compte tenu de sa moyenne en français)****Durée : 04min****Questions d'identification :****- Age de l'apprenant : 15 ans****- Sa moyenne en français : 18/20****QE :** Quel métier exercez-vous, ainsi que votre conjoint ?**RM :** Je suis une enseignante de physique et mon conjoint est technicien supérieur en informatique.**QE :** Quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?**RM :** L'arabe dialectal et le français avec quelques voisins**QE :** Quelle est la langue maternelle de vos enfants ?**RM :** C'est l'arabe algérien**QE :** Est-ce qu'ils écoutent des chansons ? Dans quelles langues ?**RM :** Oui ils écoutent de la musique + des chansons arabes, françaises et aussi anglaises.**QE :** Regardent-ils des programmes en français ?**RM :** Oui**QE :** Quelles sont les programmes suivis par vos enfants ?**RM :** Beaucoup plus les films d'actions et les films drôles ++ (pause) Mehdi regarde aussi National géographie en français.

Entretien avec la maman d'élève n°2**Elève de niveau moyen****(Selon son enseignante et compte tenu de sa moyenne en français)****Durée : 03min****Questions d'identification :**

- **Age de l'apprenant : 15 ans**
- **Sa moyenne en français : 11/20**

QE : quel métier exercez-vous ainsi que votre conjoint ?

RM : je suis une femme au foyer et mon mari est un employé de banque.

QE : quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?

RM : l'arabe dialectal.

QE : quelle est la langue maternelle de vos enfants ?

RM : l'arabe algérien.

QE : est-ce qu'ils écoutent des chansons ? Dans quelles langues ?

RM : Oui + (pause) des chansons arabes, françaises et même anglaise.

QE : regardent-ils des programmes en français ?

RM : non rarement

QE : quelles sont les programmes suivis par vos enfants ?

RM : ils regardent les films d'actions et les films d'horreurs aussi.

Entretien avec la maman d'élève n°3

Elève en difficultés d'apprentissage et compte tenu de son niveau en français)

Durée : 03min

Questions d'identification :

- Age de l'apprenant : 15 ans

- Sa moyenne en français : 05 /20

QE : Quel métier exercez-vous, Ainsi que votre conjoint ?

RM : Femme au foyer et mon mari entrepreneur.

(Femme au foyer et mon mari est un entrepreneur)

QE : Quelle langue utilisez-vous à la maison, avec vos voisins et dans le quartier ?

RM : 3arbiya dardja w français rarement.

(arabe dialectal et le français rarement)

QE : Quelle est la langue maternelle de vos enfants ?

RM : 3arbiya tani.

(arabe dialectal aussi)

QE : Est-ce qu'ils écoutent des chansons ? Dans quelles langues ?

RM : Les chansons algériennes + (pause) w sa3at chansons françaises.

Les chansons algériennes et des fois des chansons françaises)

QE : Regardent-ils des programmes en français ?

RM : Non

QE : Quels sont les programmes suivis par vos enfants ?

RM : Des films f mbc2 wela dessins animés bel 3arbiya w les chaines algériennes tani.

(des films sur mbc2 ou bien des dessins animés en arabe et les chaines algériennes aussi)

Q : La question du chercheur.

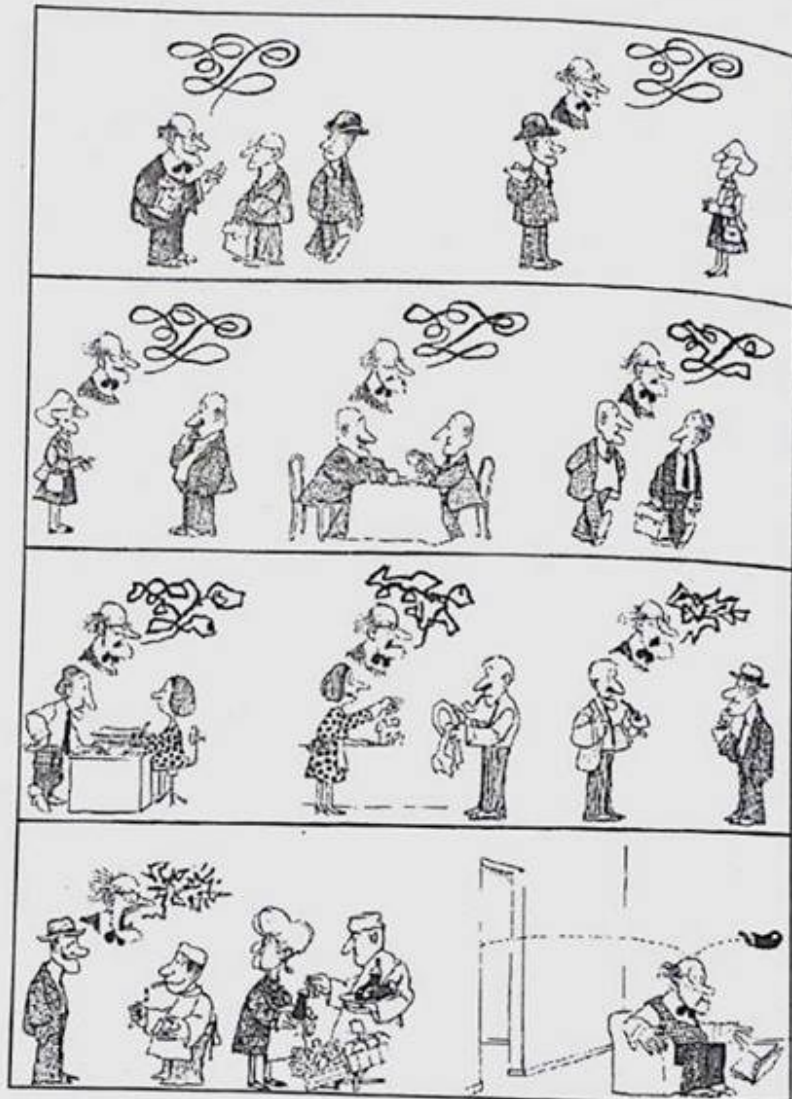
R : La réponse de l'enquêté (la maman)

E : L'enquêteur (le chercheur).

M : la maman.

Tableau n° 05 : Code de transcription des entretiens

Séquence 1

Expression orale

Quino.

- Montrez les procédés de répétition, d'exagération dans les personnages et dans les graphismes qui remplacent les bulles.
- Quel est le personnage que l'on retrouve dans chaque vignette ? En quoi la première et la dernière vignette se distinguent-elles des autres ?
- Imaginez ce qui a pu être dit dans chaque vignette pour arriver à l'action commise dans la dernière.
- Quel fait de société est dénoncé par Quino ? Quelle morale tirez-vous de cette histoire ?

Séquence 2**Fiche méthodologique****L'EXPOSÉ ORAL****A - Préparation de l'exposé****a - Définir l'objectif de communication :**

Donner de l'information sur un sujet ou convaincre de la nécessité de modifier des façons de penser ou d'agir ?

Avoir une connaissance sur la motivation de l'auditoire : l'auditoire veut-il enrichir ses connaissances ou découvrir un sujet ?

b - Rédaction de l'exposé

Elaborer un plan qui sera organisé en séquences.

Rédiger pour chaque séquence une phrase clé.

Articuler les différentes séquences pour permettre à l'auditoire d'avancer facilement dans la compréhension.

Rédigez les différentes parties de l'exposé, l'idée directrice doit être affirmée au début puis reprise en conclusion.

Sélectionner les illustrations qui souligneront les propos.

B - Entraînement à la prise de parole

Mémoriser le fil conducteur et les phrases clés.

S'entraîner à dire l'exposé sans regarder les notes. Répéter l'exposé devant les proches. Accepter les critiques.

C - Réalisation

Annoncer le thème de son exposé et son intention.

Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.

Utiliser une langue simple, adaptée à l'auditoire.

Soigner la prononciation pour éviter des confusions à l'auditoire.

Séquence 1

Aimez-vous lire ?

La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures. Un médecin, un ingénieur ne sont pas forcément des hommes cultivés, si après leur sortie de l'université, ils négligent la lecture.

Les gens lisent d'abord par amour de la lecture. Ils sont sensibles à la qualité d'un texte, ils aiment surtout les ouvrages bien écrits, dont la profondeur, le rythme, le récit les émeuvent : les grandes oeuvres littéraires, la poésie, le théâtre constituent à leurs yeux un univers dont chaque élément est un objet vital. Ils éprouvent ainsi de grandes jouissances et considèrent la lecture comme une véritable nourriture spirituelle. Ils trouvent également à alimenter leur soif d'information, d'analyse, de jugement et des réponses à leurs interrogations dans la lecture des ouvrages de sciences humaines et des revues spécialisées. Ils s'évadent enfin par la lecture qui, en les détachant de la réalité, agit sur eux et leur procure d'énergiques stimulations.

La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien.

d'après Les nouvelles de Tipaza, n° 7.

- Tu sais pas ? Je crois que je sais ce que t'as. C'est tous ces trucs que tu lis.

- Hein ?

- Cette attitude que t'as. La lecture ça vaut rien pour un bonhomme. Sans blague. Montre-moi un type qui lit, je te dirais que c'est un mec qui se fait du souci. Prends un papou ou un pêcheur, tout ce qu'il a envie, c'est d'avoir un peu de quoi souffler, un peu d'amour et il est heureux. Est-ce qu'ils se demandent ce qui se passe ailleurs ? Ils se font pas de souci pour tout ça tu comprends ?

- On peut en dire autant des poissons.

- Et alors ? Tu en connais des poissons malheureux ?

d'après J. Dillon, *Beau temps pour caner*, éd. Gallimard, 1969.



Séquence 1

Expression orale

Le bon train de lecture

Tous les supports n'ont pas la même efficacité : on lit mieux dans un livre que sur un écran de télévision, où le rythme de lecture est imposé.



Science & Vie, septembre 2006

- Que représente l'image ? Quelle impression s'en dégage ?
- Quels rapports voyez-vous entre :
 - l'image et le titre du petit énoncé qui l'accompagne ?
 - entre l'image et l'énoncé lui-même ?
 - entre le titre et l'énoncé ?
- Expliquez l'expression "Le bon train de lecture".
- Sur quel media l'énoncé porte-t-il un jugement critique ?
- Quels sont vos points de vue sur cette question ?



RESUME

Ce travail s'inscrit dans une étude qui relève du domaine de la socio didactique. Il consiste à analyser les rapports entre le milieu scolaire et extrascolaire.

Le problème posé est le suivant :

Quel est l'impact du contexte socio-familial sur les compétences orales des apprenants ?

Pour répondre au problème posé, une hypothèse a été émise :

Le contexte socio-familial exercerait une influence sur les compétences orales des apprenants,

Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes inscrites dans une approche qualitative à partir de laquelle une enquête a été effectuée sous forme d'entretiens semi-directifs auprès des parents d'élèves et d'une observation de classe. Ces outils d'investigation nous ont permis de mesurer l'importance et l'influence de milieu socio-familial des apprenants sur l'acquisition et le développement de leurs compétences orales.

Mots clés : la socio didactique - la sociolinguistique – l'insécurité linguistique – l'alternance codique- milieu socio-familial- paysage linguistique.

ملخص

يتمثل هذا العمل في دراسة تجمع بين المجال التعليمي والمجال الاجتماعي. يشمل في معرفة تأثير السياق الاجتماعي والعائلي على الاكتساب .

من خلال النهج التحليل التوعوي أدوات من أدوات التحقيق (ملاحظه الأقسام ومقابلة مع أولياء التلاميذ) حاولنا رؤية أهم هو تأثير الخلفية العائلية وكذلك الخلفية الاجتماعية للمتعلمين على اكتساب وتطوير مهاراتهم الشفوية.

الكلمات المفتاحية المحيط الاجتماعي التعليمي - المحيط الاجتماعي اللغوي - التناوب اللغوي - انعدام الأمن اللغوي